

## La "Bande à Depienne" à la Boissière-de-Montaigu

(Jean HERBAUGES, *Revue du Bas-Poitou*, 1945, n° 3, p. 142-158)

-----

*L'histoire de l'insurrection de 1832 reste à écrire car, jusqu'ici elle émerge seulement de mémoires qui cherchent à exalter le rôle de ça tains de ses acteurs.*

*En réalité ce ne fut pas une insurrection véritable, mais plutôt une sorte de "maquis" avant la lettre où entrèrent presque exclusivement les "insoumis" au service militaire -- ceux qui avaient tiré un mauvais numéro au tirage au sort -- "les réfractaires", les seuls "chouans" de la Vendée qui, à l'inverse de la génération qui tes précéda en 1793, pratiquèrent à proprement parler la "chouannerie".*

*A l'approche du 6 juin 1882, quand arriva la duchesse de Berry, les nobles les rassemblèrent durant quelques semaines, mais beaucoup se dispersèrent aussitôt sans même être allés au combat. Après l'échec de ce soulèvement, bon nombre de gentilshommes passèrent dans des départements éloignés tandis que les "Réfractaires" restaient en Vendée. Ils tombèrent, pour la plupart, aux mains de la gendarmerie et comparurent, de 1882 à 1887, devant les Assises de Bourbon-Vendée.*

*Les dossiers de ces procès d'Assises, conservés aux Archives de la Vendée, nous ont permis d'esquisser une histoire d'ensemble de ces maquis vendéens de 1882 d'où nous extrayons les pages qui suivent à l'intention des lecteurs de la Revue du Bas-Poitou.*

*Il nous faut indiquer, toutefois, avant de les publier, que tous les témoignages dont nous nous sommes servis pour écrire cette histoire sont unilatéraux. Seuls, en effet, comparaissaient à la barre des témoins des "philippistes", des "libéraux". L'histoire des bandes ainsi évoquée reste donc partielle. Il faudrait, pour la compléter, écouter la voix des "bons enfants" ainsi que s'appelaient eux-mêmes les légitimistes. C'est ce qu'il ne faut pas oublier en lisant ce récit.*

J. H.

A la brune du 25 septembre 1832, le régisseur du château de la R....., Jean Renou, 24 ans, chargeait des oignons dans un tombereau avec un maçon dans le jardin de la propriété, quand il vit un *"individu habillé d'une veste ronde avec une blouse bleue en sautoir, coiffé d'une casquette à visière, taille ordinaire, plutôt petite que grande, âgé d'environ 40 ans"* s'approcher et lui demander si le propriétaire, M. de X... était là. Il le dévisagea et vit sous son bras briller une espingole : il se retourna et entrevit derrière lui *"quinze individus habillés en bleu et en noir, la majeure partie coiffés de bonnets noirs et les autres de casquettes"* qui avaient l'air de cerner le château.

*"Oui, répondit le régisseur, si vous le voulez, je vais aller le chercher – Entendu"* répliqua l'homme qui attendit.

M. de X..., 44 ans, propriétaire aussi à Sainte-Hermine, et venu à la R... depuis quatre ans, sortit sur la terrasse où se tenaient six hommes armés et entama la conversation avec leur chef.

*"Je commande la bande, commence l'individu, nous sommes quarante, nous sommes malheureux, nous n'avons plus de ressources et cependant nous ne prenons rien sans payer. Avez-vous de l'argent ? Si vous en refusez, je ne répons pas de mes hommes et vous vous exposez aux plus grands dangers. – Il m'est de toute impossibilité de vous satisfaire, réplique de X..., attendu que mes fonds sont placés – Si vous ne pouvez rien donner aujourd'hui, dans une dizaine de jours je reviendrai : vous pourrez vous en procurer – Si je suis forcé de vous en donner, ce ne pourra être que peu de chose."* Sur cette réponse, la conversation tourne, et l'individu, le chef, parle de la fatigue de ses hommes : aussitôt de X... appelle son régisseur, qui rentre dans le château, en sort huit bouteilles de vin, huit à neuf livres de pain et du beurre en proportion. Et la bande file dans la nuit.

Mais, depuis, de X... n'était plus tranquille : tous les soirs, pour plus de sûreté, il partait se coucher à Chavagnes-en-Paillers, où un détachement cantonnait.

Et la bande revint. C'était le 25 octobre, un jeudi, le soir de la foire de Montaigu. Dans la journée, le meunier Jean Lardièrre, 64 ans, du moulin de la Guichardièrre, les avait vus rôder dans les taillis de la Maison-Neuve et de la Racinantièrre. Le jardinier de la Guichardièrre, Jacques Boivin, 35 ans, les vit *"à la grande brune, en bas du coteau, de l'autre côté de la rivière, au nombre de trente environ qui marchaient très vite vers le pont de la R..."* Et vers sept heures, le régisseur du château, voulant sortir, trouva les issues gardées par des individus, deux à chaque barrière, deux à la porte de la cour, deux à la porte du jardin. Ils entrèrent et ne trouvèrent que la cuisinière toute saisie : *"M. de X... n'est pas là ? – Non – Donnez-nous alors à manger et à boire"*, et douze hommes s'attaquèrent au repas qu'ils avaient commandé *"A boire ? Je n'ai pas les clefs – Ah !"* et sans insister, ils forcèrent les serrures des deux portes de la cave, et réparèrent les bras chargés de bouteilles. Ils mangèrent à discrétion, menant grand tapage contre ce *"coquin et ce gueux"* de X... A ce moment, le régisseur entra dans la cuisine et reconnut le même chef. Les autres buvaient toujours : il dut descendre avec eux chercher encore du vin. Vers neuf heures, ils se levèrent emportant vingt bouteilles : un pain et demi, soit vingt livres avaient été dévorées. Le chef s'excusa : *"Nous avons brisé la barrière qui est au bas du jardin. Nous n'avons pu faire autrement..."*

Décidément à cette époque le *"pays était peu agréable à habiter"* et, dès le 3 novembre, de X... retournait à Sainte-Hermine.

Mais les chouans n'avaient toujours pas reçu leur argent, et ils revinrent une troisième fois : c'était le vendredi 16 novembre, sur les six heures et demie du soir. Le régisseur et la cuisinière durent encore leur servir à manger *"Préparez-nous de la soupe pour trente hommes"* commanda encore le même chef, et avec le régisseur, il descendit à la cave : toutes les bouteilles de vin bouché avaient été enlevées. Il appelle ses hommes : *"Percez donc la*

*meilleure barrique de vin puisque M. de X... est un coquin et un gueux*". Ils burent ainsi à discrétion, remontèrent et fouillèrent le château, enlevant deux couvertures de laine blanche, barrées de raies rouges aux bouts, filèrent au poulailler, enlevèrent une douzaine de volailles, et disparurent encore.

Le chef s'était présenté à M. de X... et celui-ci l'avait d'ailleurs bien reconnu : c'était M. Depienne, ancien agent des vivres à Bourbon. Où se cachait-il ? La troupe et la gendarmerie l'ignoraient.

Cependant il régnait sur la région, grâce à la sympathie sur les légitimistes qui ne voulaient pas le trahir, grâce à la terreur sur les patriotes. Ainsi le maire de Chavagnes-en-Paillers recevait le 16 novembre, une lettre timbrée de Montaigu et de Saint-Fulgent le même jour pour le "*rendre responsable des vexations commises envers les légitimistes*" : il écrivait comme "*commandant l'arrondissement et chargé de prendre toutes les mesures possibles pour le bon ordre*" et il signait "*le Chevalier de Pienne, chef de bataillon, commandant les réfractaires de la 12<sup>e</sup> et de la 13<sup>e</sup> division du 3<sup>e</sup> corps d'armée.*"

Ceux qui avaient vu cet insaisissable, le décrivaient comme un "*petit homme, quarante ans environ, cheveux et moustaches blondes, vêtu d'une veste et, d'un pantalon bruns, coiffé d'une casquette à visière, armé d'un tromblon et d'une paire de pistolets*" ; parfois il portait une pique. On le disait normand. C'était un ami de Victor de Cornulier, le châtelain de Bois-Corbeau en Montaigu ; il avait même passé neuf mois au château depuis la révolution de Juillet, mais en juin 1832, il était parti pour soulever le pays.

Et la vie errante avait commencé, vie sans gloire, vie de tracas et de soucis. Un jour il se démet la jambe gauche, boîte et doit coucher quinze jours dans un lit chez Ripoche, à la Limousinière de Saint-Georges-de-Montaigu. Une autre fois il tombe d'un tas de foin et attrape encore une entorse : obligé de garder la chambre, il trouve asile chez son ami à Bois-Corbeau pendant trois semaines. C'est d'ailleurs là, le havre, où lui gentilhomme, las d'errer en contact permanent avec des paysans, vient reprendre courage : quand la nuit est tombée, il se glisse dans la campagne, pénètre dans le château et prend part aux veillées, mais, quand on parle d'aller se coucher, aussi discrètement, il s'esquive, toujours errant, couche sur la paille, dans les salles communes des fermes.

Un soir de la fin de novembre, vers onze heures, il sortait du château de Bois-Corbeau en Saint-Hilaire-de-Loulay où son ami, Victor de Cornulier, 34 ans, l'avait reçu, et il s'engageait dans un chemin à la tête de vingt-sept hommes pour se rendre à la Boissière-de-Montaigu quand, à quatre-vingt pas à peine, quatre ombres parurent dans la nuit : on s'arrêta "*Qui vive ?*" cria le chevalier – *Henri*", jeta une voix. L'homme avança et, on reconnut Athanase Motreuil, 24 ans, de Vernantes, élève du grand séminaire d'Angers, un des survivants de la Pénissière : tous les deux se retirèrent à l'écart et parlèrent à voix basse. L'arrivant conta son histoire son arrestation malgré l'amnistie, son transfert à la prison de Bourbon ; là il avait simulé une maladie et on l'avait transporté à l'hôpital dans "*la salle des consignés*". "*Voilà mes compagnons de cellule !*" continua-t-il, et il présenta ses camarades, Pierre Raffégeau, 19 ans de Saint-Germain-sur-Moine, un séminariste d'Angers, encore un combattant de la Pénissière, et qui depuis ne l'avait jamais quitté ; François Larchevêque, 29 ans, de Bourges, un fusilier du 2<sup>e</sup> bataillon du 44<sup>e</sup> Régiment de ligne, en garnison à Briançon, et qui après sept ans de "*bonne conduite*" avait été condamné à six ans de travaux publics pour désertion ; Pierre Hamon, 20 ans, un soldat de "*1 m 65, cheveux châtain, yeux bruns*", du 117<sup>e</sup> Régiment d'infanterie légère, déjà deux fois condamné au conseil de guerre à Perpignan et à la Rochelle pour "*absence illégale*" et qui ayant encore une fois trop prolongé sa permission attendait dans leur cellule de passer devant le conseil de discipline. Un soir entre huit et dix heures, Raffégeau avait creusé au couteau un trou dans la croisée, on avait attaché deux couvertures bout à bout, on était descendu dans les cours de l'hospice, on s'y était faufilé cherchant une issue et vers minuit on avait réussi à sauter le mur : aussitôt on avait filé vers Nantes, évitant

les bourgs, et, pendant cette deuxième nuit, on avait repris la marche.

Depienne félicita les nouveaux venus et, en compagnie de sa bande, les emmena tout en parlant à la Grande Barre de la Boissière : le fermier, Joseph Brochard, 58 ans, "1 m 80, les cheveux grisonnants, yeux noirs, teint coloré", son fils Joseph, 34 ans, "1 m 60, cheveux noirs, yeux noirs, front découvert, gros nez", les femmes, n'étaient pas encore couchés. On les accueillit avec plaisir ; le père alla tirer à boire et chacun but un coup. Depienne descendit du grenier quatre "uniformes, vestes et pantalons bruns, blouses bleues", remit à tous les quatre un pistolet, et, comme la nuit était avancée, on alla se coucher dans "la loge" d'une voisine, la veuve David, qui à cette heure dormait et ne se doutait pas qu'elle donnait asile à des chouans.

De bonne heure on se leva et on déguerpit. Motreuil et Raffegau insistaient toujours pour partir à Nantes : Depienne les tranquillisa... Il m'est facile de faire partir qui je veux pour Nantes et pour Paris !... Il les emmena ce jour là à Bois-Corbeau chez Victor de Cornulier, puis le lendemain au château de la Lande en Saint-Hilaire-de-Loulay, chez Louis de Cornulier, frère du premier propriétaire : de château en château il les guida jusqu'en Nantes où une cuisinière alla quérir pour elle un passeport pour Paris. Depienne gratta le nom et les deux évadés disparurent à jamais pour la police.

Les deux séminaristes n'avaient point caché aux deux déserteurs que ceux-ci rentreraient dans la bande dès le soir même, cachés et nourris par la cuisinière du château de Bois-Corbeau, tout en mangeant avec Depienne dans la boulangerie, ils reçurent de lui leur nom de guerre : quatre jours après, il leur remettait à chacun un fusil. Et la vie errante reprit, dans les environs de la Boissière et de Treize-Septiers, avec des nuits à la belle étoile, sous les huttes, dans les champs de genêts.

En décembre, Depienne entreprit le désarmement des villages, déjà pourtant effectué par les deux partis et c'est ainsi que, sur des rapports fournis, il se présentait le 28 du mois, sur les six heures du soir, aux Bouillères de Boufféré, où habitait le comte François de Moynier, 55 ans, ancien lieutenant-colonel de cavalerie : la bande entière était là avec ses vingt-sept hommes, et, tandis qu'une escouade sous les ordres d'un "lieutenant" cernait la maison, il pénétra sans se faire annoncer dans le salon : l'officier eut un haut-le-corps à la vue de ce "petit homme, aux cheveux et aux moustaches blondes, vêtu d'une veste et d'un pantalon brun, coiffé d'une casquette à visière, armé d'un tromblon et d'une paire de pistolets", mais ni devant lui, ni devant les hommes qui le suivaient "défigurés par les moustaches et la barbe qu'ils s'étaient laissés croître", il ne recula. "Au nom d'Henri V, jeta le chef, remettez-moi vos armes de chasse et les fusils de la garde nationale. Je sais qu'ils sont chez vous : par votre refus de les remettre. – J'ai effectivement des armes de chasse : quant aux fusils de garde nationale, j'ignorais qu'il en existât chez moi, cependant je vais ordonner des recherches à ce sujet." L'officier appelle son homme d'affaires M. Bézeau et le charge de rechercher dans les bâtiments de la ferme : le régisseur revient, se déclarant bredouille. Depienne insiste, sûr de ses renseignements, et, "forcé par son devoir", commande à plusieurs chouans d'accompagner Bézeau. Les fouilles conduites "avec tous les ménagements possibles", découvrent un seul fusil "Remettez-nous vos armes de chasse !" ordonne Depienne. L'officier le fit alors monter dans sa chambre, et décrocha trois fusils à deux coups et à piston, mais, montrant l'un d'eux, il insista : "C'est un cadeau de l'amitié auquel je tiens particulièrement ; si vous pouviez me le laisser ?" Le chef céda de bonne grâce et descendit : la bande attendait dans le salon "avec beaucoup de retenue". Pour les amadouer encore, de Moynier leur offrit à boire : ils acceptèrent, on rapporta de la cave une vingtaine de bouteilles dont le chef fit porter quelques unes aux "chouans" de l'escouade postée dehors. Depienne salua l'officier, s'inclina "Je me rends alors à Boufféré pour y chercher les fusils de la garde nationale que je croyais chez vous..."

Et la bande insaisissable disparut dans la nuit. Combien comptait-elle d'hommes ? Ce jour-là vingt-sept, mais d'autres jours un peu plus ou un peu moins. Elle comprenait des

brigades de sept hommes : une d'elles restait toujours près de la Boissière, les autres, vingt chouans environ, erraient du côté de Vieilleville et Depienne partait souvent les voir en compagnie de quatre ou cinq jeunes gens, véritables gardes du corps. En l'absence de Depienne, elle obéissait au lieutenant Pierre Méchineau, ancien domestique agricole à la Dragonnière de Saint-Georges-de-Montaigu ; venait ensuite en grade le sergent-major Hamon, le déserteur du 17<sup>e</sup> de ligne, qui, armé de deux pistolets, commandait lors des expéditions la deuxième brigade, mais, en temps normal, "*tenait les écritures, enregistrait les dépenses et les recettes, inscrivait ce qui concernait le détail, par exemple les diverses fournitures faites à la bande, soit en vêtements, munitions et autres choses*", l'homme de confiance qui "*portait le sac contenant les papiers*" la correspondance, un violent qui un jour de colère cassa un beau fusil où une balle de calibre s'était coincée. L'autre déserteur, Larchevêque, aurait pu monter en grade, mais son mauvais esprit le rendait suspect à Depienne qui ne l'envoyait jamais en mission de confiance : on utilisait ses compétences en l'employant comme armurier de la bande, et, à ce titre, il nettoyait et réparait les armes tant des réfractaires que de leurs partisans du pays.

A ces jeunes gens, tous réfractaires sauf le chevalier, et donc rebelles à la discipline militaire, une autre discipline commandait, celle d'un règlement édicté par la duchesse de Berry elle-même pour le "*corps d'armée*" : il comprenait divers articles, commençait par ces mots "*à Monsieur le Général*", et finissait par ceux-ci "*à me rendre compte*". Le Lieutenant Méchineau, trois fois par semaine, la lisait à haute voix devant les chouans rassemblés, dans une loge de ferme ou dans un champ de genêts, et chacun écoutait, sauf Larchevêque, toujours frondeur et qui s'obstinait en ces occasions, à nettoyer les armes, pour n'y pas prêter attention : il interdisait de menacer les paysans, même pour obtenir des vivres, et il fallait l'observer. C'est ainsi que Pierre Lefort, charpentier de Saint-Etienne-du-Bois, qui avec une bande de Treize-Septiers, avait volé, le 2 septembre 1832, chez Pierre Jaunet, à la Roche-Pépin de Saint-Georges-de-Montaigu, fut exclu de la bande. Un seul pouvait se reprocher mort d'homme, René Chevalier, domestique agricole, sans domicile fixe, à Saint-Georges-de-Montaigu ; il avait tué un garde national, mais dans une bataille régulière, au combat du Chêne, près de Saint-Philbert-de-Bouaine, le 6 juin 1832. La seule dérogation portait sur les armes, que le chef autorisait-à enlever en chaque maison, mais le "*devoir*" légitimait ces actes. La cause devait rester pure comme le drapeau blanc du "*3<sup>e</sup> corps d'armée*", confectionné par une jeune fille de Chavagnes-en-Paillers, sans doute M<sup>lle</sup> de Guerry, et qui portait au milieu en lettres vertes "*Vive Henri V !*" et aux quatre coins une fleur de lys de la même couleur !

Hélas ! la cause était traquée, et, comme le drapeau que les chefs déployaient en maintes occasions, mais que le sergent-major Hamon repliait souvent et enfermait dans son sac avec les papiers, il fallait tout cacher, même l'identité des hommes : Depienne, en incorporant chaque réfractaire, le "*baptisait*". Lui-même portait comme sobriquet "*le Bonhomme*". Le lieutenant Méchineau s'appelait "*Sans Chagrin*", le sergent-Major Hamon "*Sans-Souci*" et Larchevêque "*le Sorcier*". La liste des effectifs établie "*ne varietur*" par le sergent-major Hamon et contresignée par le lieutenant Méchineau étale ainsi sur des feuillets les noms vrais de la bande, ce qu'ils ont touché en habillement, en souliers, et sur d'autres pages les noms de guerre comme pour embrouiller et décourager les recherches de ceux qui les trouveraient. Tout juste sait-on que "*Léger*", c'est Julien Le Breton, de la Dragonnière de Saint-Georges-de-Montaigu ; que "*Grenadier*", c'est François Favreau, réfractaire de la classe 1831, de Boufféré ; que "*la Volonté*", c'est Jean Piveteau du Fossé-Neuf en la Guyonnière ; que "*Va-la-Nuit*", c'est Pierre Poiron, métayer à la Lande en Saint-Hilaire-de-Loulay chez Louis de Cornulier ; que "*l'Amoureux*", c'est Jean Bonnet, réfractaire de la classe 1831 en Saint-Hilaire-de-Loulay, garde du corps de Depienne.

Impossible d'apparier les deux listes : d'un côté, celle où apparaissent "*Eustache Boishumeau de Saint-André-sur-Sèvre, Barboteau François des Essarts, Guicheteau Jean, un*

*maçon de la Guyonnière, un combattant de la Pénissière, Loiret Louis et Loiret Jacques de Chauché, Herbreteau Jacques de Saint-Denis-la-Chevasse, Bon Jacques, Bouchet Auguste, Charieau Marie, Fonteneau Pierre, Lamy Jacques de Chavagnes-en-Paillers, Chevalier René de Saint-Georges-de-Montaigu, un domestique sans domicile fixe, combattant de l'affaire de Saint-Aubin-des-Ormeaux, David François de la Chaize, Sorin Louis de Saint-Martin-des-Noyers, Brachet Auguste, de Chavagnes-en-Paillers, Harrouet Jean, Poirier Jacques, Poiron François de Treize-Septiers, David Jean de Saint-Martin-des-Noyers, Brochard Pierre de Treize-Septiers, Bouet Jean de Saint-Hilaire, Jeannet François de Boufféré" ; de l'autre côté, celle ou s'alignent les noms de guerre "La Fayette, Dragon, Sans rémission, Tranche-Montagne, Brutus, Va-de-bon-cœur, Brise-Fer, la Course, la Gaieté, la Jeunesse, Frappe d'abord, la Douceur, Casse-Tout, la France, Cambronne, Brise-Barrière, Point-du-Jour, Frappe-à-mort". Encore dans la première liste, un nom de guerre se glisse-t-il pour le plus complet anonymat avec "Val de noir Charles des Brouzils".*

Pendant tout l'hiver la vie de misère, entre les traques, continua, toujours indomptable, entre les fermes qui s'ouvrent toutes en amies à ces réfractaires. Pendant le jour, aucune occupation ne les retenait : on se couchait et on cherchait à se cacher le mieux possible. Pour éviter la troupe et échapper à ses recherches, on restait dans les champs, et les paysans avertissaient quand ils voyaient déboucher les militaires : bien mieux, à la Boissière, le maire, aussitôt informé d'une fouille, alertait d'une maison toutes les métairies. On ne s'approchait des fermes que la nuit pour y manger et y boire : pendant le jour, les paysans apportaient dans les champs la nourriture nécessaire. Rarement, on couchait dans les bâtiments, et encore, seulement dans les granges ouvertes qui permettaient à la moindre alerte de s'évader très vite. En plein hiver, après les heures glaciales au dehors, qu'il était bon, à la brume, de rentrer sous un toit et d'avalier de la soupe chaude. Tandis que les paysans leurs hôtes mangeaient du pain de seigle, ils y coupaient même du pain de froment, que les fermiers portaient moultre et cuisaient pour eux : on étendait dessus avec le pouce du lard. Depienne songeait à tout : c'était lui qui leur avait acheté le froment, la viande de porc. Il tenait un entrepôt de ces vivres à la Rigaudière de la Boissière, chez un "homme de 1 m 80, grisonnant, front bas, yeux bleus, teint coloré, Mathurin Auvynet, 48 ans". Mais ce n'était pas le seul asile, à vrai dire, presque toutes les portes s'ouvraient par sympathie d'opinion : chez François Guicheteau, maçon à la Vallée de Saint-Georges, qui les invita plus d'une fois à "manger une salade", à coucher ; chez Mathurin Chalet, 52 ans à Langenaudière des Landes-Genusson, qui regrettait d'être trop âgé pour se joindre à eux et répétait à chacun de leurs passages : "Venez donc chez moi, vous n'aurez rien à craindre, je passe pour un libéral" ; chez Pierre Guitton, un ancien soldat de la Pénissière, qui, au nom de Depienne, la nuit, se levait et servait à la bande la soupe à l'oignon ; ainsi à Bois-Corbeau où les domestiques servaient à manger dans le château même, mais d'où Victor de Cornulier souvent envoyait les chouans souper chez son métayer François Francheteau, à Tournelièvre de la Guyonnière, qui fournissait les vivres à concurrence de cinquante centimes alloués par le maître pour chaque homme mais allait quérir le vin chez le hobereau ; ainsi chez les frères Pluchon, François 27 ans et Augustin 19 ans, forgerons et débitants de tabac à Treize-Septiers. Depienne se fait aussi "servir à boire et à manger" chez Gabriel Piveteau, 50 ans, farinier au moulin de la Boissière ; chez Pierre Ripoché, 63 ans, à la Limousinière de Saint-Georges, où l'on tenait souvent réunion, où Depienne, à la suite d'une entorse contractée en sautant d'un tas de foin, coucha, toujours boitant, la nuit pendant trois semaines dans un lit en haut de la maison, le jour dans les champs voisins... Vie de parias, car parfois les gens, lassés, mettaient les "chouans" à la porte pour ne pas se compromettre, quittes d'ailleurs peu après, pris de pitié, à les accueillir ; ainsi d'Albert Vincent, métayer à la Fleurie de la Boissière, qui, travaillant dans un champ, et ayant rencontré près de là "le Sorcier", qui se faisait piquer par des sangsues, l'engagea à s'approcher de la métairie, lui apporta d'autres sangsues, de l'eau-de-vie camphrée, alla quérir un médecin...

Toute la bande portait un uniforme, veste brune, pantalon et blouse bleus. Guilbaud, de la Petite Glacière, à la Bruffière allait chercher l'étoffe à Chavagnes, et même un jour, où le chargement plus lourd pouvait compromettre, le lieutenant Méchineau envoya une "brigade" à sa rencontre : Depienne entreposait aussi chez Auvynet à la Rigaudière de la Boissière du "drap pour habiller" qui venait de Clisson. La nièce de ce métayer Marguerite David, 19 ans, tailleuse au bourg de la Boissière, "prenait l'ouvrage" et le confectionnait pour la bande : l'hiver durant, elle fabriqua ainsi "dix pantalons, autant de vestes et sept petits gilets". A la brune, un ou deux chouans se glissaient près de la maison, frappaient, se faisaient prendre leurs mesures et disparaissaient : elle taillait ensuite sur le même modèle, et, quelques jours après, ils se faufilaient à nouveau parfois tard dans la nuit ; chaque fois, elle se levait, leur livrait l'ouvrage, se recouchait. Parfois, c'était Depienne lui-même qui entraît pour régler la main-d'œuvre : on conversait, elle émettait des craintes, mais il la calmait avec parfois une nuance de menace sur la "misère" qu'il pourrait lui causer. Au bout d'un certain temps, la couturière exécutait donc l'ouvrage sans peur aucune.

A la différence des paysans toujours en sabots, les chouans portaient des souliers, détail que la troupe lancée à leurs trousses n'ignorait point, le nez sur les pistes battues par les files d'hommes à travers les glèbes grasses de l'hiver et du printemps. On en toucha chacun deux paires comme de vrais soldats : Depienne les commandait à Nantes et par une voie mystérieuse on les déposait au château de la Fouchardière en Chavagnes-en-Paillers, chez M. de Surgères : un jour, vingt-cinq paires parvinrent ainsi, et le propriétaire, très inquiet, craignant à la suite d'indiscrétions une perquisition pour retrouver Depienne que la troupe y croyait caché, courut aussitôt dans les champs avertir la bande pour qu'on les enlevât bien vite. Le "lieutenant" Méchineau commanda aussitôt une corvée, et les souliers furent aussitôt transportés à la Rigaudière de la Boissière, mais le métayer Auvynet eut peur aussi et les cacha dans une "mouche" de bois. Ces souliers s'usaient : Guilbaud de la Petite Gracière, à la Boissière, et Pierre Pavageau, 35 ans, jardinier à la Fouchardière, les portaient réparer chez un cordonnier de Chavagnes.

La bande montrait des armes plus ou moins hétéroclites : fusils de munitions à piston pris à la troupe, fusils de calibre, fusils de chasse saisis chez les habitants, fusils anglais, espingoles, pistolets de cavalerie, pistolets ordinaires : on ne s'en séparait guère, mais quand les armes étaient cassées, on les déposait dans une cache en attendant la pièce qui permît de les réparer. Depienne avait d'ailleurs armé aussi tous ses agents ; or comme plusieurs de ceux-ci avaient recueilli des carabines de la Pénissière, ils se trouvaient ainsi possesseurs, malgré la loi, de plusieurs fusils. Ainsi y avait-il chez Auvynet à la Rigaudière, des pistolets ; chez Challet, à l'Angenaudière, un libéral auquel la gendarmerie les avait laissés pour sa défense, deux fusils, cachés d'abord dans un champs de genêts, puis à cause de la pluie, dans une haie, et qu'il regrettait de ne pouvoir faire servir car il répétait "si je n'étais pas si âgé, je me joindrais à vous !" ; chez Gabriel Piveteau, au moulin de la Boissière ; chez François Vinet et Etienne Rautureau, 30 ans, actif agent de Depienne, à la Litaudière de Treize-Septiers ; chez Guitton, au Bordage, etc. L'armurier de la bande, "le Sorcier", passait de ferme en ferme, réparait les fusils : il avait reçu, pour cette fonction, une assez grande quantité d'outils, qu'il enfermait dans un sac noir et enfouissait chez Auvynet sous un morceau de bois. Jean Guicheteau, maçon à la Vallée de Saint-Georges se compromettait davantage : n'allait-il pas souvent voir la bande dans les champs, ne les couchait-il pas souvent, et ne répétait-il pas : "s'il se montait un coup, je tirerais un coup de fusil ?" Il offrait sa maison comme dépôt : "Vous pouvez m'apporter des armes, je les cacherai." Il cachait en effet trente cinq balles de munition, douze tire-balles, huit cheminées à piston, douze épinglettes, deux alènes, une paire de ciseaux, un fusil et un pistolet de calibre, un baudrier de sabre, un tournevis, deux paquets d'émeri ; chez de Surgères, on avait aussi déposé un moule à balles...

Et la poudre ne manquait pas : Depienne la tirait de Nantes, l'amenait chez Victor de

Cornulier à Bois-Corbeau, où un "*baril considérable*" était déposé : un guide de la bande, Julien Chasseloup fils, de la Gaubretière de la Guyonnière, allait s'y approvisionner et la répartissait en petits dépôts, chez Guicheteau à la Vallée, chez les frères Pluchon, à Treize-Septiers. Un jour il en distribua ainsi 25 livres, dont quatre chez le premier, deux paquets d'un quarteron chacun chez les seconds.

De Nantes encore, et toujours par l'intermédiaire de Victor de Cornulier, parvenait à Bois-Corbeau la "*solde*" des "*chouans*" : le fils Chasseloup apportait aussi les sommes. On les disait expédiées par le général de Charette, alors caché dans cette ville, et qui payait Depienne au titre de son grade de "*chef de bataillon commandant les réfractaires des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> divisions du 3<sup>e</sup> corps d'armée*". Le paiement des réfractaires était effectué dans la maison de confiance de Depienne, et en sa présence, le vingt-quatre de chaque mois, chez Pierre Ripoché, 63 ans, à la Limouzinière de Saint-Georges : on aurait préféré comme plus commode la métairie de Pavageau à Treize-Septiers, mais on la savait très surveillée et on n'osait pas...

Ainsi l'hiver passa-t-il parmi les traques : puis vint le printemps. Malgré les dangers, des courriers dévoués assuraient la correspondance avec les diverses "*brigades*", avec Nantes : c'étaient le fils Chasseloup, qui apportait souvent de l'argent et des journaux, Ripoché, Rautureau, Dugast de la Guyonnière, le fils Brochard, porteurs de dépêches et guides, qui manœuvraient à l'aise parmi la population presque entièrement dévouée à leur cause. Pourtant les recherches de la troupe se précisaient : plusieurs fois Depienne dut quitter le pays, prenant le chemin de Nantes "*à Saint-Hilaire-de-Loulay enfermé dans une barrique*". Il reparaisait bien vite, et on le voyait un jour ici, un jour là, dans les communes de Treize-Septiers, les Landes-Genusson, la Boissière et Saint-Georges-de-Montaigu, Chavagnes-en-Paillers", passer avec 21 ou 22 hommes.

La fidélité des partisans à la cause ne baissait pas quand même : les frères Pluchon de Treize-Septiers et les "*guides*" venaient toujours à la rencontre de Depienne et soupiraient : "*Ah ! si Henri V revenait, on serait tranquilles.*" Les réfractaires, ayant coupé les ponts derrière eux, ne cédaient pas, mais parmi eux, les deux déserteurs, le sergent-major Hamon, l'armurier Larchevêque grognaient. Charette, si longtemps caché à Nantes, était passé à l'étranger et l'argent de la solde arrivait mal. En mars, Victor de Cornulier vint leur remonter le courage dans un pré derrière son château : "*Vous pouvez être tranquilles, répéta-t-il, le gouvernement va changer et vous serez libérés.*" Mais le gouvernement ne changeait pas "*Oui, mais j'ai reçu et fait verser trois mille francs au Bonhomme (Depienne), objecta-t-il, alors, il va vous payer.*" Mais le paiement tardait. "*Eh bien ! je fais gras aujourd'hui, rétorqua-t-il, prends ce morceau de lard !*" L'armurier Larchevêque emporta le morceau de lard, mais grogna toujours : finalement pour son indiscipline et pour avoir refusé de nettoyer les armes, il reçut du "*chef de bataillon Depienne*", quinze jours de prison, punition qu'il exécuta en fait, enfermé dans une cave du château de la Fouchardière de Chavagnes-en-Paillers, chez de Surgères.

Tout panache avait disparu de la bande. On ne portait plus d'armes sur soi, car, en mars, Charette, en quittant la France pour se réfugier en Angleterre l'avait ordonné ainsi ; elles reposaient dans des caches, paillers ou "*mouches*" de bois, chez des amis sûrs. Le drapeau blanc de la bande, on l'avait plié et enfermé dans un "*havresac en peau avec les-papiers relatifs au personnel des bandes et leur code pénal*" : Depienne lui-même l'avait confié en grand secret aux Brochard, père et fils, métayers de la Barre à la Boissière, et à chaque passage le lieutenant Méchineau le recommandait à leurs bons soins, en répétant : "*Il ne faut pas que le sac mouille, parce qu'il y a un drapeau blanc...*"

Le sergent-major fit défection le premier : il se fâcha avec l'armurier, et demanda de partir. C'était quinze jours après l'Ascension. Depienne, pour éviter les dénonciations, l'accompagna à Nantes dans "*sa barrique*", le fit comparaître devant un officier de

gendarmerie de ses amis, et lui procura un passeport pour Paris. L'archevêque, très surveillé, resta. Et la bande circulait toujours à travers le pays, traversant les villages, à la brune, "*entre chien et loup*", heure où personne ne distingue les visages. Vers la Pentecôte, Depienne, accompagné de neuf hommes se fait servir à manger et à boire chez le farinier Piveteau au moulin de la Boissière.

On atteignit ainsi la veille de la fête patronale du roi Henri V, le 15 juillet 1833 : toute la bande en liesse, Depienne en tête, descend à la brume banqueter à l'auberge des Pluchon à Treize-Septiers. Pour la circonstance, on a acheté une oie, un coq au lard, du vin, du beurre, du pain pour "*9 livres cinq sols*" ; on mange gaiement à la clarté d'une chandelle de suif qu'on a payé 28 sols, on boit, et toute la nuit, on chante en l'honneur de Charette et d'Henri V, "*la Demande du soldat*" sur l'air "*Versez donc mes amis, versez*" :

*Amis, amis, je suis soldat  
Hélas ! et ne saurais combattre  
Je veux du moins comme avocat  
Plaider pour le sang d'Henri Quatre...*

A chaque couplet, la bande "*ripoune*" avec entrain

*Amis, amis, c'est un soldat  
Qui doit être son avocat,*

et le chanteur évoque la fidélité du troupiér qui veut défendre "*l'auguste Mère*", soutenir dans ses bras "*le Fils de France*" et prie "*la princesse de sourire*". C'est le vœu de Chateaubriand vieilli.

Un autre chanteur succède, plus mièvre, rappelant les malheurs de la France qui a perdu son roi ; mais à chaque couplet, un cri vibrant scande les paroles :

*Vive la France !  
Vive le Roi !  
Toujours en France  
Les Bourbons et la foi !*

Un troisième chouan se lève, sans doute le lieutenant Méchineau, et annonce "*la Chanson d'Henry cinq*" qu'il a composée lui-même ; un silence sacré tombe, et l'homme commence :

*Libéraux, prenez le masque,  
Dans la crainte d'être vus ;  
Ainsi le vice se casse,  
Mais ce n'est pas la vertu.  
D'Henri la pure innocence  
Avec son bon ruban vert  
Aux yeux de toute la France,  
Se fera voir à découvert.*

"*Vive Caroline et son fils bien-aimé !*" crie avec fracas l'assistance, et le chanteur reprend :

*Ils croyaient mettre par terre  
Tous les royalistes français,  
Ils voudraient dans la poussière  
S'anéantir pour jamais :  
Du; jeune Henri le panache  
Flotte déjà dans les airs  
Il tient en main son écharpe  
Ornée d'un beau ruban vert.*

L'assistance crie encore plus fort, et le chouan continue :

*Mais que l'ami se console !  
Le lys est couvert de vert  
Chacun à la mode porte  
Le beau ruban vert ;  
Demain le printemps s'avance,  
Et nous verrons revenir  
Les nobles enfants de la France  
Qui nous rendront le plaisir.*

Les rimes manquent, les vers sont boiteux, mais la plupart des chouans ne savent pas lire : Depienne, pour faire plaisir, applaudit son lieutenant :

*Si dans un dîner je mange  
Le roi de la basse-cour,  
Lui qui prétend être l'ange  
De toutes les autres cours,  
Ruban vert sur ma poitrine  
Fleur de lys à mon côté,  
Je dis "Vive Caroline  
Et son fils bien-aimé !"*

Très gais, dans la nuit avancée, on sort et contrairement aux règles de toute prudence, le ruban vert au bonnet, et la fleur de lys à la veste : on a confiance, on se disperse dans les métairies en se disant sans doute : "Au revoir !" Et, pourtant la plupart ne se reverront plus.

Dès le soir de ce jour, Depienne emmène Larchevêque, dont il se défie, à Nantes, pour le placer dans une maison et de là lui procurer sans doute un passeport : il descend de "sa barrique" à l'entrée de la ville, retrouve "le Sorcier" vers minuit, et le quitte aussitôt pour "mieux échapper à la police" en lui donnant rendez-vous pour le lendemain dans un endroit précis. Larchevêque fut exact, mais le chef ne parut ni ce jour ni le surlendemain et, las, sans ressources, "le Sorcier", rattachant deux gendarmes qui passaient, se fit conduire à la caserne de gendarmerie : on l'interrogea, et ses révélations frappèrent tant que dès le surlendemain, en grand secret, un détachement de gendarmerie quittait Nantes, avec un détachement de voltigeurs. Le 21 juillet, à une heure du matin, plus de 120 hommes, arrivaient devant Montaigu, se divisaient en trois sections, conduites par Larchevêque, filaient sur Bois-Corbeau, la Boissière, Treize-Septiers, arrêtaient après une marche de douze heures Mathurin Auvynet, les Brochard père et fils, repartaient le lendemain dès deux heures du matin, arrêtaient Jean Guicheteau à la Vallée de Saint-Georges. On découvrit les listes de la bande, son drapeau, une vingtaine de fusils, le dépôt d'armurerie, des pantalons bleus, des souliers, mais aucun des chouans : il était évident qu'on avait deviné, lors du départ de Larchevêque sa trahison ; on avait pris ses précautions, aidés d'ailleurs par toute la population qui avait dû, au bruit de la marche des colonnes, alerter les chouans qui tous disparurent. En désespoir de cause, la gendarmerie de Montaigu le 26, le 27, le 28, le 29 et le 30 juillet battit les communes de la Boissière, Treize-Septiers, la Guyonnière, la Bruffière, Saint-Hilaire-de-Loulay, saisissant les fusils que Larchevêque avait réparés.

Celui-ci était transféré à la prison de Bourbon, et le juge d'instruction, sautant sur la grosse affaire lançait vingt-sept mandats d'amener : 19 personnes furent écrouées, mais les principaux coupables couraient toujours. Entre temps le sergent-major Hamon qui s'était rendu à Neuilly-sur-Seine à la gendarmerie était ramené à Bourbon.

Les inculpés restèrent tout l'hiver en prison. Le 30 avril 1834, leur affaire passa devant les assises. A l'ouverture de l'audience, Depienne fut jugé seul par contumace pour le vol de la R..., et il fut condamné à dix ans de travaux forcés.

Les accusés entrèrent ensuite, emplissant les bancs à eux seuls, car ils étaient douze : le sergent-major Hamon ; l'armurier Larchevêque ; Victor de Cornulier ; François Francheteau,

cultivateur, 52 ans, la Tournelièvre de la Guyonnière ; Joseph Brochard, 58 ans, la Grande-Barre de la Boissière et Marguerite David, 19 ans, couturière, sa nièce ; Julien Chasseloup, 34 ans, la Gaubretière de la Guyonnière ; Jean Guicheteau, maçon à la Vallée de Saint-Georges-de-Montaigu ; Mathurin Challet, 53 ans, la Grenouillère des Landes-Genusson ; François Pluchon, forgeron, 27 ans, Treize-Septiers ; Pierre Guitton, 46 ans, le Bordage de la Boissière. Neuf accusés manquaient qu'on allait juger par contumace : tous les chouans identifiés, Depienne ; Méchineau, dit *Sans-Chagrin*, réfractaire à la Dragonnière de Saint-Georges-de-Montaigu ; Piveteau, dit *la Volonté*, réfractaire de la Guyonnière ; Julien Le Breton, dit *Léger*, réfractaire de Saint-Georges ; René Chevalier, réfractaire de la même commune ; Favreau, réfractaire de Boufféré ; Pierre Poiron, dit *Va-la-Nuit*, réfractaire à la Badinière de Saint-Hilaire-de-Loulay ; Jean Bonnet, dit *l'Amoureux*, réfractaire à la Pinelière de la même commune ; et enfin Ludovic de Surgères, propriétaire au Pont-Léger (la Fouchardière) de Chavagnes-en-Paillers, qui, passant pour un "*chef de chouans*", avait cru aussi prudent de disparaître. Quatre furent condamnés à mort par contumace : Depienne, Méchineau, Poiron et Bonnet, et leur sentence, portant en caractères gras et lisibles, leurs noms, leurs professions, leurs domicile, leurs peines et la cause de leur condamnation fut affichée sur un poteau planté à cet effet au milieu de la place du marché à Bourbon-Vendée le 17 juin, de 6 h. 30 du matin à 7 h. 30 ; Larchevêque reçut huit mois de prison, et les seize autres furent acquittés.

A cette époque, la bande à Depienne avait complètement disparu : Guicheteau de la Guyonnière, qui voulait se rendre en août 1833, devait être tué dans une échauffourée en automne ; *Val de Noir*, légendaire aux Brouzils, fut abattu dans une clairière de la forêt de Grasla qui s'appelle encore "*la lande de Val de Noir*".

Les autres ne firent plus parler d'eux, sans doute bien cachés dans le pays, ou enfuis avec Depienne à Nantes ou à Paris sous un faux nom.

Dans la nuit du 22 septembre 1833, à la Daunière de Saint-Georges dont "*les habitants étaient très patriotes*" plusieurs "*chouans*" s'étaient présentés, avaient planté un drapeau blanc et étaient partis en tirant des coups de fusils : une vingtaine d'habitants s'étaient levés, les avaient pourchassés. Était-ce les derniers restes de la bande, sous la conduite du lieutenant Méchineau ?

Jean HERBAUGES

*Revue du Bas-Poitou*, 1945, n° 3, p. 142-158